

LA MARÉE MONTANTE

DE KAMOURASKA

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA VOL. 17 N°6 DÉCEMBRE 2016



Joyeux temps des fêtes à toutes et à tous!

CENTRE DE RÉNOVATION

CAMILLE DUMAIS



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347

www.camilledumais.com

- ▶ Portes et fenêtres
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Service de décoration
- ▶ Poêles et foyers
- ▶ Outillage à bois



Membre affilié

familiprix

Blanchet, St-Hilaire & Rivard
PHARMACIENS

Heures d'ouverture

555, rue Taché, Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1234 Téléc. : 418 492-6221
Courriel : bsr@familiprix.com

Lundi - Mardi - Mercredi	09 h à 20 h
Jeudi - Vendredi	09 h à 21 h
Samedi	09 h à 17 h
Dimanche	10 h à 13 h

Actualités

VOEUX DE NOËL

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Lorsque la première neige nous arrive, il nous est rappelé de douce façon que la période des Fêtes n'est pas très loin. En cette occasion, les membres du Conseil et le personnel de la municipalité de Kamouraska voudraient vous offrir leurs voeux les plus sincères ! Que la prochaine année s'ouvre pour vous avec de belles retrouvailles familiales et de grands moments de bonheur. Que vos projets prennent vraiment forme et vous accordent des joies réelles et durables.

Merci encore et toujours de votre confiance et de votre support. Merci à tous nos bénévoles et à tous ces gens qui se préoccupent du mieux-être de notre communauté.

Profitez de cette belle période pour partager de bons moments avec votre famille, vos amis, et toutes ces personnes qui vous sont si chères.

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année 2017!



Richard Préfontaine, maire de Kamouraska

Cueillette de canettes pour le Parc-école!

Le 22 octobre dernier, nous avons fait appel à votre générosité pour la première grande collecte de canettes et bouteilles pour la restauration du parc-école de Kamouraska. Cette action de notre campagne de financement nous a permis d'amasser plus de 850\$ en canettes et bouteilles, et c'est grâce à votre participation. Devant un tel succès, nous vous annonçons dès maintenant qu'il y aura une 2^e édition en avril prochain. Nous vous invitons donc à garder vos bouteilles et canettes pendant la prochaine saison, et la période des fêtes. Un médiaposte vous sera envoyé afin de vous annoncer la date précise de la collecte.

Au nom des élèves, du personnel de l'école, de la municipalité et du comité parc-école, nous vous remercions de votre générosité!

LL Avec vous, là où ça compte TT

MALLETTE

SENCRL
Société de comptables professionnels agréés

Gilles Lebel, CPA, CA
Carolynne Thériault, CPA, CA
Valérie Mailloux, CPA, CGA

470, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
G0L 3Y0

tél. : 418 492-3515
télec. : 418 492-9640

www.mallette.ca



Fier partenaire des événements d'ici

PROMUTUEL

ASSURANCE

 PROMUTUELASSURANCE.CA

Saint-Pascal * 418 492-2014 La Pocatière * 418 856-4429

LA MARÉE MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter: Développement de Kamouraska
67, avenue Morel, Kamouraska, QC G0L 1M0
418 492-6523 poste 3
developpement@kamouraska.ca
Le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30

Prochaine date de tombée:
15 janvier 2017

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. à 400 exemplaires. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 25\$ par année, frais de poste et de manutention compris. Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal:
Montage : Valérie Dumont et Benoit Randall
Révision linguistique: Claude Langlais
Images libres de droit : Pixabay

KAMOURASKA BRILLE DE TOUS SES FEUX

CRÉONS LA MAGIE DE NOËL

CONCOURS DE DÉCORATION



PRIX EN CERTIFICATS CADEAUX

150\$ POUR LA PLUS BELLE RÉSIDENCE

150\$ POUR LA PLUS BELLE ENTREPRISE

OU ORGANISME

TIRAGE

UN PRIX D'UNE VALEUR DE 50\$

Parmi ceux et celles qui auront voté

BULLETIN DE VOTE DISPONIBLE DANS LES COMMERCES

UN VOTE PAR PERSONNE

PARTICIPANTS AU TIRAGE DE 18+



DATE LIMITE 16 DÉCEMBRE

RÉSULTATS DU CONCOURS 17 DÉCEMBRE 2016 À LA FÊTE DU VILLAGE

Socio-culturel

Souper au profit du quai Taché

Le 1er octobre dernier a eu lieu, au Motel le Marinier, un souper BBQ au profit de la réfection du quai Taché. Cette soirée a permis d'amasser la somme de 1200\$, dont une contribution de 250\$ de monsieur Raymond Ouellet (Laval Volkswagen).

Devant ce succès, l'évènement sera de retour l'an prochain le samedi 30 septembre 2017.



Desjardins
Caisse du Centre
de Kamouraska

Nous sommes à la recherche d'une personne de confiance afin de déneiger les accès au guichet automatique et les entrées de notre centre de services de Kamouraska.

Afin d'assurer la sécurité de nos membres, ces accès devront être déneigés et déglacés en tout temps ce qui demande de la disponibilité 7 jours sur 7.

Pour toute information, veuillez communiquer avec Nicole Barbeau au 418 492-4011 poste 7562120.

*Ouverture d'un bureau à
La Pocatière pour nous rapprocher
de notre clientèle de la MRC
de Kamouraska !*

Consultez nos chroniques sur notre site web
avocats-montmagny.com



LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS s.n.

TÉL.: 418 371-3114

708, 4^e AVENUE, BUREAU 104, LA POCATIÈRE

Me Lemieux Me T. Blais Me Boillard Me Bouffard Me Paradis Me Labrie Me Thériberge

Nous avons ce qu'il vous faut, une équipe !

Souper- spectacle- bénéfique SPAGHETTI

Vendredi, 2 décembre, 18h30

Centre communautaire de Kamouraska

67, avenue Moré

Tous les profits de
l'événement iront au
Parc-École

12 ans et plus—12\$
6-11 ans—6\$
5 ans et moins—Gratuit



**RÉSERVEZ IMMÉDIATEMENT
VOTRE BILLET!**
Il ne reste que quelques places

Où acheter mon billet?

Jardin du Bedeau

Bureau municipal de Kamouraska

Poissonnerie Lauzier

Auprès des enfants de l'école Saint-Louis

Renseignements:

Benoit Randall, 418 492-6523 ou developpement@kamouraska.ca

École Saint-Louis, 418 856-7054

Socio-culturel

Un succès pour le souper spectacle bénéfique du Musée régional de Kamouraska

Samedi le 15 octobre dernier se tenait le premier souper spectacle bénéfique du Musée régional de Kamouraska. 114 personnes étaient présentes pour ce souper. L'évènement fut un succès, tant par la qualité du repas que par le spectacle!

Souvent on termine notre texte en remerciant nos bénévoles. Je me permets de déroger à cette habitude. Car sans eux, le souper spectacle bénéfique n'aurait tout simplement pas eu lieu!

Vincent et Anne: merci. Depuis un an, vous faites partie de cette aventure. De mon aventure au musée. Comme dit si souvent Claire Garneau; *le musée chez vous, c'est une affaire de famille!* Et c'est bien vrai! Car, ils ont donné, sans compter. Je souligne que Vincent était en cuisine samedi le 15 octobre, avec Claire Garneau et qu'ensemble ils ont su orchestrer le tout avec brio. Un grand merci à toi, Claire pour ta générosité et ta disponibilité. Ton aide nous a été précieuse.

Pendant que mes deux bénévoles sont surmenés en cuisine, le groupe de Kamouraska *Fleurs d'Isis* présente quelques numéros de danse, au plus grand plaisir des convives. Était aussi présente, la danseuse professionnelle Rhazèla, qui s'est déplacée de Québec pour l'occasion.

Un merci spécial à monsieur Yves Ayotte qui a fait don de sa toile. Il sera notre artiste en résidence pour la saison 2017 qui abordera le thème; le fleuve, les îles et les phares. C'est madame Sylvianne Bonamant qui a été l'heureuse gagnante de la toile, tirée lors du souper bénéfique.

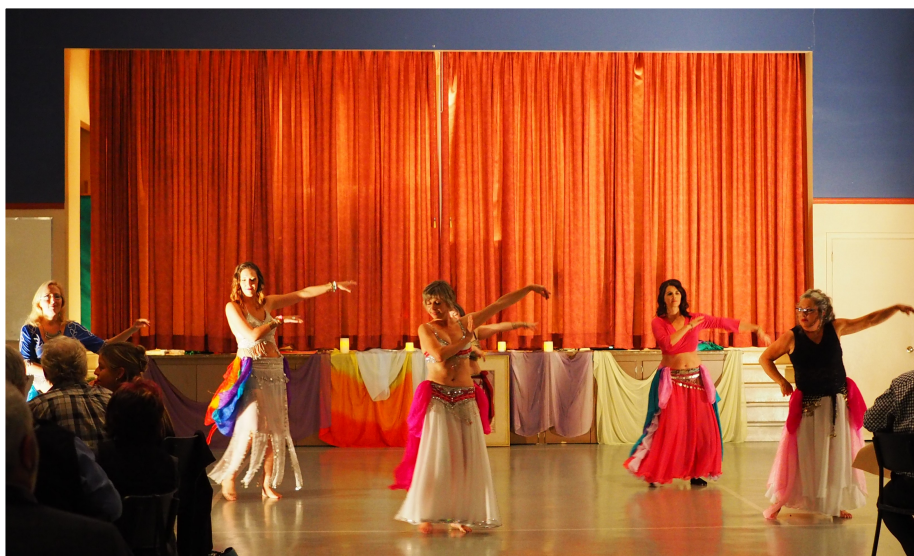
Merci à tous nos commanditaires. Grâce à votre générosité vous avez

contribué au succès de cette soirée. Les merrines des Pêcheries Ouellet. Les chocolats de la Fée Gourmande. Le café de la Brûlerie de l'Est. Les baguettes de Premières moissons/Provigo. La laitue et les craquelins de IGA.

Je souligne aussi la générosité du Quai des bulles pour les paniers cadeaux, de madame Andrée Forget pour son certificat cadeau et du Bel arôme pour ses fleurs. Merci également à Kamco, RCGT et Royal Le Page.

Merci aussi à nos partenaires qui ont soutenu cet évènement : la Fermette Harbour pour ses terrines, L'Agnellerie pour ses saucisses, les Jardins gourmands de Kamouraska pour les tartelettes, Retour aux sources pour les condiments, Café Bistro-Côté Est pour la salade Landaise.

Le personnel du Musée fait une pause bien méritée et nous serons de retour pour la saison 2017, avec plusieurs nouveautés et surtout, dans un musée fraîchement rénové! À bientôt, Anik.



Café·Bistro



De la Fête Nationale à la
Fête du Travail

Tous les jours entre 10h-21h

Mai-juin-septembre-octobre

Jeu-di au samedi 11h-21h

Dimanche 11h-16h

76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
suivez nous sur: www.facebook.com/CoteEstaKamouraska
cote_est@hotmail.fr | www.cote-est-a-kamouraska.com

Le fil
bleu
BOUTIQUE DE MÉTIERS D'ART

Plus de 40 artisans du Bas-St-Laurent

76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
info@lefilbleu.ca • www.lefilbleu.ca

Socio-culturel

Comité famille de Kamouraska



Depuis plus d'un an, le comité famille remet aux parents accueillant un nouveau-né un panier cadeau rempli de

différentes douceurs. La générosité de nos commerçants locaux est un gage de succès pour cette belle initiative. Nous voulons remercier tous les commanditaires qui s'impliquent dans ce projet: le Jardin du Bedeau, la Poissonnerie Lauzier, la Chocolaterie La Fée Gourmande, le Quai des Bulles, la Boulangerie Niemand, les Fermières de Kamouraska (madame Renée Massé et madame Pierrette Lavoie), ainsi que L'Armada Marchande. Si vous êtes un commerçant et avez le goût d'ajouter un produit à notre panier, communiquez avec le comité famille via Benoit Randall au 418 492-6523 poste 3. Par ailleurs, si vous attendez un enfant prochainement, n'attendez pas pour nous le mentionner !

Claire Pelletier



Le **vendredi 16 décembre prochain, à compter de 19h30**, Claire Pelletier offrira le concert **Noël Nau** à l'église de Kamouraska. Véritable plongée dans l'ambiance des fêtes, cette soirée-bénéfice est organisée au profit du Centre d'art de Kamouraska. Les billets, au coût de 30\$, sont en vente dès maintenant en ligne au www.lepointdevente.com, ainsi qu'auprès des commerces suivants : Le Jardin du Bedeau à Kamouraska, Provigo et IGA Saint-Pascal et Métro Lebel à La Pocatière.

Avec **Noël Nau**, dont l'album est paru en 2015, Claire Pelletier fait découvrir des chants sur la nativité créés à diverses époques, dans des cultures différentes et interprétés avec beaucoup de chaleur et de sensibilité



• Pour le choix • Pour le prix
Et surtout pour le service

Voir notre inventaire sur
kamouraskachrysler.com

Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi
département pièces et services: 8h00 à minuit
département des ventes: 8h00 à 21h00

Kamouraskachrysler.com



Vous êtes importants pour nous.

Socio-culturel

Moi à l'œuvre IV bientôt près de chez vous!

Le Centre d'art de Kamouraska annonce le retour de «*Moi à l'œuvre*» pour une 4e édition! Véritable expérience vivante en création pour les enfants de 5 ans et moins, ce programme d'éducation artistique voyage un peu partout au Kamouraska et ce, dès le mois de novembre. Centres de la petite enfance, maison de la famille, garderies et municipalités recevront bientôt l'équipe d'artistes professionnels partant à la rencontre des enfants.

Par une série de 4 ateliers mensuels, ce programme permet aux enfants de se familiariser avec différentes disciplines artistiques (musique, danse, photographie, sculpture, performance, etc.), tout en étant partie prenante du processus créatif. Ce programme vise à stimuler la curiosité et l'ouverture aux nouveaux apprentissages chez l'enfant, à accompagner l'enfant dans l'expression de ses émotions pour favoriser la confiance en soi et à valoriser un climat de respect et d'écoute des pairs et des adultes.

Les ateliers se dérouleront dans les lieux suivants : centres de la petite enfance La Farandole (installations sur la rue Fraser et sur la 10^e rue, La Pocatière), Pitatou (Saint-Pascal) et Les Amis d'Alex (Saint-Alexandre) ainsi qu'à la Garderie Les P'tits Bourdons (Saint-Denis de la Bouteillerie). De plus, des ateliers seront offerts à la population du Kamouraska, par le biais de la Maison de la famille du Kamouraska (Saint-Pascal), des municipalités de Saint-Pacôme, Mont-Carmel, Sainte-Hélène-de-Kamouraska, Saint-Joseph-de-Kamouraska ainsi que Rivière-Ouelle. Les inscriptions sont obligatoires pour les ateliers se déroulant dans les municipalités.

Les collaborateurs et les partenaires

Le Centre d'art peut compter sur une équipe experte composée de cinq artistes professionnels du Bas-Saint-Laurent et d'ailleurs : Soraïda Caron, chorégraphe (Trois-

Pistoles), Sébastien Rioux, auteur-compositeur-interprète (Trois-Pistoles) ainsi que les artistes visuelles Fernande Forest (Rimouski), Josée Bourgoïn (Saint-André-de-Kamouraska) et Amélie Pellerin (Montréal).

Ce projet est rendu possible grâce à la participation financière de la Table *En action pour les -9 mois/5 ans* dans le cadre de la démarche COSMOSS Kamouraska.

Le Centre d'art de Kamouraska tient à remercier également la Compagnie Normand Ltée, avec laquelle une entente de contribution 2014-2018 a été conclue pour appuyer ce projet, ainsi que Kamco Construction inc. et la Caisse du Centre de Kamouraska.

Pour en connaître davantage sur le projet ou pour vous inscrire : 418-492-9458 ou www.kamouraska.org.



Mieux se connaître, pour mieux avancer.

Desjardins
Caisse du Centre de Kamouraska

Socio-culturel



INFO- PATRIMOINE

Les décors de portes

par Jeanne Maguire

Certaines maisons ont un décor de porte élaboré qui donne beaucoup de charme et de prestance à l'entrée. Autrefois, ces décors marquaient le statut du propriétaire.

On y remarque d'importantes moulures de bois : l'entablement et les colonnes, ainsi que des fenêtres au dessus et de chaque côté de la porte. Ces décors étaient très populaires et variés à la fin du XIX^{ème} siècle.



Les portes moustiquaires apportent aussi beaucoup de charme à la propriété. Il existe des modèles pour tous les types de maisons. En principe, les divisions de la porte moustiquaire devraient correspondre avec celles de la porte permanente.



Pour informations : Jeanne Maguire TEL: 492-1660
poste 242 ou courriel: jmaguire@mrckamouraska.com

Un petit mot de votre biblio...



Cette année, en ce qui concerne les frais de retard, la bibliothèque expérimentait une nouvelle méthode, plutôt répressive. Le but étant de motiver les gens à rapporter les livres à la date prévue, et dans le cas où les heures d'ouverture ne le permettaient pas, d'utiliser la boîte de retour. La boîte de retour a été effectivement très utilisée. Nous croyons que les utilisateurs en sont satisfaits. Par contre, le montant élevé des frais de retard a nui considérablement aux familles. Puisque cela va à l'encontre de la mission de notre bibliothèque, il est à prévoir qu'il y aura modification des clauses des frais de retard. Les usagers en seront informés lors de leurs visites à la bibliothèque. De plus, en date du 1^{er} janvier 2017, il y aura amnistie de tous les frais de retard accumulés en 2016.

Nous mettrons plutôt l'emphase cette année à informer et guider les usagers dans l'utilisation de la plateforme web du Réseau BIBLIO du Bas St-Laurent, qui permet entre autre de renouveler des documents à distance et ainsi éviter d'accumuler des frais de retard.

Le Réseau BIBLIO du Bas-St-Laurent fournit à la bibliothèque un nombre impressionnant de volumes et d'expositions de qualité. Mais en plus, nous tenons à vous informer qu'il est ouvert à la possibilité de bâtir des expositions sur mesure. Alors si un thème, un auteur, une collection... vous intéresse particulièrement, n'hésitez pas à en faire la demande, tant pour les jeunes que pour les adultes.

Les membres du comité de la bibliothèque tiennent à vous offrir leurs meilleurs vœux pour le temps des fêtes.

Bonne année de lecture à tous! Ce sera un réel plaisir de vous croiser à la bibliothèque en 2017!

Cynthia Bélisle, présidente du comité de la bibliothèque

Socio-culturel

«Kamouraska à l'époque du seigneur Louis-Paschal-Achille Taché» À la recherche d'un titre accrocheur!

Le projet «Kamouraska à l'époque du seigneur Louis-Paschal-Achille Taché» avance à grands pas. Le 14 novembre dernier, avait lieu à la salle communautaire de Kamouraska une soirée d'information publique. Le comité organisateur a pu présenter ce projet structurant aux citoyennes et citoyens présents. En discutant avec les gens du public, nous sommes d'avis de dire que le titre que nous utilisons en comité de travail n'est pas

«accrocheur» ! Alors, ne vous surprenez pas de voir un nouveau titre apparaître prochainement pour désigner ce même projet! Si vous avez des suggestions à nous proposer, ne vous gênez pas! Nous voulons trouver un titre accrocheur, rassembleur, dynamique et qui donnera envie aux gens de participer à nos activités!

Benoit Randall

Les membres du Partenariat des gens d'affaires de Kamouraska se rencontrent

Plusieurs entrepreneurs de Kamouraska se sont donné rendez-vous lors du traditionnel 6 à 8 du Partenariat des gens d'affaires de Kamouraska, le 10 novembre dernier. Cette soirée est très importante par le simple fait d'échanger nos expériences, discuter, trouver des solutions et voir émerger des idées communes. Ce genre de soirée, très simple, où chacun apporte un



petit plat à manger, fait toute la différence. Kamouraska est une petite municipalité avec un réseau entrepreneurial très dense. Le rôle du PGA est de créer et entretenir cette merveilleuse synergie! Ce fut un réel plaisir d'échanger avec celles et ceux qui étaient présents à cette soirée.

Benoit Randall

ON CÉLÈBRE NOËL À KAMOURASKA

Encore cette année les personnes de Kamouraska vivant seules sont invitées à célébrer Noël au Centre communautaire le vendredi 16 décembre 2016. La fête débutera à 11 :00 heures par une messe présidée par l'abbé Christian Bourgault suivie d'un dîner traditionnel chaud. En après-midi, il y aura chants et animation.

Une invitation personnelle a été remise aux personnes vivant seules de notre paroisse. Si par malheur vous avez été oublié et que cette fête vous intéresse, il nous fera plaisir de vous accueillir si vous en avisez la secrétaire de la Fabrique au 418 492-2140.

Le Comité d'entraide de Kamouraska

P.S. Afin de nous soutenir, des tirelires ont été disposées à l'église, au Jardin du Bedeau, au salon Mousse et Vague et chez Andrée Forget, massothérapeute. Merci de votre contribution!



Conseil municipal de Kamouraska



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 octobre 2016

Sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents.

OUVERTURE ET ACCEPTATION DES SOUMISSIONS CONCERNANT LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES, DISPOSITION ET TRAITEMENT POUR LES ANNÉES 2017-2018

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE, suite à l'ouverture des soumissions, la municipalité accepte la soumission de Camionnage Alain Benoit si conforme au devis de soumission.

Réception de soumissions (Prix total incluant les taxes applicables) :

PÉRIODE DU 1er MAI AU 31 OCTOBRE 2017 : Camionnage Alain Benoit 179.36 \$; Campor 179.36\$.

PÉRIODE DU 1er MAI AU 31 OCTOBRE 2018 : Camionnage Alain Benoit 179.36 \$; Campor 181.66\$.

TRANSFERT AUX MUNICIPALITÉS D'UNE PARTIE DES REVENUS DE LA TAXE FÉDÉRALE D'ACCISE SUR L'ESSENCE 2014-2018

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ; **ATTENDU QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ; **IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ; **QUE** la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou

indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ; **QUE** la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ; **QUE** la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ; **QUE** la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ; **QUE** la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES

ATTENDU la municipalité de Kamouraska a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ; **ATTENDU QUE** la municipalité de Kamouraska désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 ; **ATTENDU QUE** les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Kamouraska a obtenu un avis favorable du

MTMDET ; **IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité de Kamouraska autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal sur le site internet de la municipalité ou sur place au bureau municipal.

INFORMATIONS DU MAIRE

- Suivi du dossier de mise aux normes de l'eau potable.
- Suivi du Congrès des élus municipaux.
- Reconnaissance à la MRC de Kamouraska «Enseigner le Kamouraska» par la FQM.
- Rapport d'inspection du Centre communautaire par Info-Bâtiment : Diverses améliorations devront être apportées dans un court laps de temps à la bâtisse. Des travaux urgents devront être exécutés concernant des problèmes d'infiltration d'eau.

CORRESPONDANCE POUR SEPTEMBRE 2016 POUR LECTURE ET DÉPÔT AU CONSEIL

Prendre note que le détail de la correspondance a été remis à chaque membre du conseil. Consultation sur demande au bureau municipal.

RÉSOLUTIONS

DEMANDE D'APPUI FINANCIER DE LA FÉDÉRATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC – DESTRUCTION DU VILLAGE D'AMATRICE EN ITALIE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie financièrement la campagne de levée de fonds organisée par l'Association des plus beaux villages du Québec applicable à la tragédie qui a détruit

Conseil municipal de Kamouraska



le village d'Amatrice en Italie. Montant accordé : 200.00 \$.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL : (10 000\$)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de : 10 000.00 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports.» ; **QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.»

PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ «NOËL AU CŒUR DU KAMOURASKA»

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska participe à la 11e Édition de l'activité «Noël au cœur du Kamouraska» qui se tiendra à Saint-Denis-de-la-Bouteillerie les 19, 20, 26 et 27 novembre prochain. Thème : ÉTOILE. ; **QUE**, selon la nouvelle Politique mise en place, la directrice générale soit autorisée à participer au jugement du concours en collaboration avec les autres directeurs généraux des municipalités participantes à l'événement qui se tiendra mercredi le 16 novembre à 7h30 A.M. à Saint-Denis-de-La Bouteillerie. ; **QU'UNE** demande générale à la population soit incluse au prochain journal local pour le concours afin de procéder à l'habillage de l'Étoile. Sur pièce justificative, un remboursement des achats sera fait avec un budget ne dépassant pas 150,00 \$.

TARIF DU LIEU D'ENFOUSSEMENT TECHNIQUE POUR L'ANNÉE 2017

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska accepte les tarifs 2017 tels que proposés par la Ville de Rivière-du-Loup en date du 28 septembre 2016. Coût : 70.00 \$ /t.m. + redevances d'élimination qui s'applique en vertu du Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination des

matières résiduelles du gouvernement du Québec. ; **QUE** la municipalité de Kamouraska informe la Ville de Rivière-du-Loup qu'elle est en accord avec le principe de restreindre l'accès aux propriétaires de remorque domestique qui utilisent fréquemment le site d'enfouissement et que, ledit propriétaire devra être autorisé par la municipalité à déverser le contenu de sa remorque. Ceci afin d'éviter les pratiques récurrentes de certains propriétaires. ; **QUE** la municipalité demande que la facturation soit faite directement au propriétaire de la remorque domestique par le Site d'enfouissement plutôt que de transmettre la facture à la municipalité.

RÉSOLUTION POUR AUTORISATION DE TRAVAUX SUR L'ABOITEAU SAINT-LOUIS/ SAINT-DENIS

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Kamouraska appuie les travaux de réfection de l'aboteau St-Louis – St-Denis phase 4 prévus par la MRC de Kamouraska et s'acquittera de la facture qui y sera associée. ; **QUE** le conseil de la municipalité de Kamouraska demande à la MRC de produire un acte de répartition des coûts des travaux mentionnés ci-haut. ; **QUE** le conseil de la municipalité de Kamouraska est en accord avec la méthode de répartition utilisée par la MRC qui répartit les frais des travaux en fonction de la superficie contributive de l'ensemble des contribuables du bassin versant localisés en amont des travaux. ; **QUE** le conseil de la municipalité de Kamouraska est en accord avec la mise à jour de l'acte de répartition des anciens règlements effectuée par la MRC afin de déterminer les superficies contributives et accepte que ce type d'acte de répartition peut comporter certaines imprécisions ; **QUE** le projet de répartition demandé soit utilisé uniquement à titre indicatif dans le cadre de la réunion des intéressés, sans obligation pour la municipalité de maintenir ce mode de répartition.

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT À ASSISTER AU 1er GRAND RENDEZ-VOUS EN AGROTOUTISME ET TOURISME GOURMAND

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité autorise Benoit Randall, agent de développement, à assister au 1er Grand rendez-vous en agrotourisme et en tourisme gourmands à Victoriaville les 17 et 18 novembre prochain. Coût : 305.00 \$. ; **QUE** les frais de déplacement et de séjour soient remboursés.

EXAMEN PUBLIC SUR L'AVENIR DE POSTES CANADA

ATTENDU QU'en décembre 2013, Postes Canada a annoncé des compressions draconiennes au service postal public, y compris l'élimination de la livraison à domicile du courrier ; **ATTENDU QUE** les compressions ont suscité un énorme tollé au sein de la population et soulevé l'opposition de la plupart des partis fédéraux, y compris le Parti Libéral, qui a promis, s'il était porté au pouvoir, de suspendre les compressions imposées au service de livraison du courrier et de mener un examen de Postes Canada ; **ATTENDU QUE** les compressions au service de livraison ont été mises en veilleuse et que le gouvernement libéral mène en ce moment un examen de Postes Canada, pour lequel il a mis sur pied un groupe de travail indépendant chargé de préciser les options concernant l'avenir du service postal public canadien ; **ATTENDU QU'UN** comité parlementaire tiendra des consultations en ligne et des audiences publiques partout au pays pour recueillir l'avis des particuliers et des groupes sur le service postal et les options cernées par le groupe de travail et qu'il formulera, à l'intention du gouvernement, des recommandations sur l'avenir de Postes Canada ; **ATTENDU QU'IL** est essentiel que le comité parlementaire entende notre point de vue sur les questions clés, dont l'importance de maintenir le moratoire sur la fermeture des

Conseil municipal de Kamouraska



bureaux de poste, d'améliorer le Protocole du service postal canadien, d'assurer la prestation de services bancaires, de «verdir» Postes Canada, de maintenir des emplois postaux correctement rémunérés dans les collectivités du pays, de maintenir un service de livraison quotidien, de rétablir le service de livraison à domicile, de créer des services qui contribuent au maintien à domicile des personnes âgées et, d'offrir des services aux personnes ayant une incapacité ; **IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska : -réponde au questionnaire du comité parlementaire sur

le service postal qui sera en ligne du 26 septembre au 21 octobre à parl.gc.ca/committees/fr/OGGO, et encourage sa population à faire de même.; -participe aux consultations publiques qui se tiendront dans l'ensemble du pays

Avis de motion est présenté par Michel Lavoie visant l'adoption ultérieure d'un règlement modifiant le règlement numéro 2014-07 relatif à la gestion des matières résiduelles.

RÉSOLUTION POUR APPROPRIATION DE LA RÉSERVE – RÉFECTION RANG DU CAP (GL-59-13100-000)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale à approprier la réserve prévue pour la réfection du Rang du Cap (GL/59-13100-000) au montant de 100 000.00 \$ qui s'appliquera au paiement de la facture de BML Construction au montant de : 109 178.92\$.

PÉRIODE DE QUESTIONS

-Questionnement concernant le programme d'aide financière PIRRL.

-Entretien des clapets d'aboiteaux.

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 novembre 2016

Sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents, sauf monsieur Gilles A. Michaud.

LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

La directrice générale dépose aux membres du conseil la liste des personnes endettées envers la municipalité. Une correspondance sera transmise aux propriétaires qui ont des taxes dues depuis plus d'un an. Une entente devra être prise avant le 1er décembre 2016.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL - ANNÉE 2017 «MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA»

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ; **IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, qui se tiendront les lundis et/ou mardis qui débiteront à 20H00 : 9 janvier ; 6 février ; 6 mars ; 3 avril ; 1er mai ; 5 juin ; 3 juillet ; 7 août ; 11 septembre ; 2 octobre ; 13 novembre ; 4 décembre ; **QU'UN** avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière,

conformément à la loi qui régit la municipalité.

DM-2016-001 -DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE MONSIEUR GILLES MICHAUD DU 214, RANG DE L'EMBARRAS SUR LE LOT 5 039 200.

Un avis public a été affiché le 28 septembre 2016 concernant le dépôt et l'acceptation de la demande de dérogation mineure de monsieur Gilles Michaud ayant une résidence au 214, Rang de l'Embarras à Kamouraska, sur le lot 5 039 200 faisant partie du cadastre du Québec portant le numéro de matricule suivant : 5365-68-1602 ainsi que la recommandation du CCU dans ce dossier.

Cette demande de dérogation mineure vise la régularisation de la présence d'une remise/gazébo en cour avant, qui ne respecte pas les usages permis dans les cours et les marges de recul avant et latérale. ; Selon la réglementation en vigueur dans cette zone «AA», art. 5.4.2.1 et 5.4.2, dans la zone agricole, la marge de recul avant minimale est établie à 8 mètres pour tout bâtiment. Dans cette zone, la marge de recul latérale minimale est établie à 4 mètres pour tout bâtiment. De plus, l'article 4.2.2.1 mentionne les usages permis en cours avant et les remises n'y sont pas mentionnées. Elles sont toutefois permises en cour latérales et arrière (art. 4.2.2.2).

CONSIDÉRANT QUE, pour pouvoir conserver la remise/gazébo à une distance de 7,24 m de la ligne avant et de 3.04 m de la ligne latérale et aussi, le non-respect des remises en cours avant, le propriétaire doit déposer une demande de dérogation mineure afin de régulariser la situation ; **CONSIDÉRANT QU'UN** permis de construction # 2013-0009 fut obtenu le 7 mai 2013 pour un gazébo situé en cour avant, à une distance de 29' (8.8m) de la ligne avant et de 19' (5.8m) de la ligne latérale ; L'étude de ce dossier est faite selon les réglementations municipales en vigueur (Règlement 1991-02 & 1999-03). **IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** cette demande de dérogation mineure soit acceptée afin de conserver la remise/gazébo à une distance de 7.24 m de la ligne avant et à 3.04 m de la ligne latérale malgré le non-respect des marges de recul avant et latérale et malgré que les remises ne soient pas permises en cour avant. ; **QUE** cette dérogation mineure est réputée conforme au règlement d'urbanisme en vigueur dans la municipalité. ; **QUE** cette dérogation mineure est rattachée à l'immeuble et non au propriétaire actuel.

APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 DU SERVICE INTERMUNICIPAL DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT l'entente inter municipale relative à la sécurité incendie existant entre la Ville de Saint-Pascal et les municipalités de Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-

Conseil municipal de Kamouraska



Germain, Saint-Philippe-de-Néri, Kamouraska et Sainte-Hélène; **CONSIDÉRANT** le projet de budget 2017 soumis par la Ville de Saint-Pascal pour le Service inter municipal de sécurité incendie incluant diverses dépenses en immobilisations ainsi que l'estimation de la contribution financière de chacune des municipalités; **IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska approuve les prévisions budgétaires 2017 ainsi que les dépenses en immobilisations pour le Service inter municipal de Sécurité incendie telles que soumises par la Ville de Saint-Pascal et accepte de verser sa contribution financière conformément aux modes de répartition établis à l'entente inter municipale relative à la sécurité incendie.

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES EN INGÉNIERIE DE MONSIEUR GUILLAUME BOUCHARD CONCERNANT LA PRÉPARATION DE PLAN ET DEVIS VISANT LA RÉPARATION D'UN PONCEAU SUR LE RANG DES CÔTES

ATTENDU QUE le 8 août dernier, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a émis un avis favorable suite à la réception du rapport final de la MRC de Kamouraska dans le cadre du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) ; **ATTENDU QUE**, suite au dépôt de ce rapport, il a été identifié les différentes interventions recommandées dans le cadre de cet exercice de planification à réaliser sur réseau routier local de niveaux 1 et 2 dans la municipalité ; **ATTENDU QUE** ces interventions visées sont admissibles au dépôt d'une demande d'aide financière au MTMDET (Programme PIIRL) et que les dits travaux sont éligibles à une subvention de 75 % ; **ATTENDU QUE** ces interventions visées lors de la planification doivent être identifiées sur des plans et devis tels qu'exigées par le programme d'aide financière ; **IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité de Kamouraska accepte l'offre de services déposée par monsieur Guillaume Bouchard, ingénieur, Service Conseil, afin de procéder à la préparation et à l'élaboration de plans et devis visant les travaux de remplacement de trois (3) ponceaux sur le Rang des Côtes. Coût du contrat : 60.00 \$ l'heure. Le total des coûts

estimés est de 8 880.00 \$ + les taxes applicables.

DEMANDE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION CONCERNANT LES SERVICES PROFESSIONNELS D'UN ARCHITECTE (DOSSIER CONSTRUCTION/RÉNOVATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska procède à une demande de soumissions sur invitation concernant les services professionnels d'un architecte visant le projet de construction/rénovation du Centre communautaire.

DEMANDE DE PRÉSEANCE À LA CPTAQ – DOSSIERS # 412427-412428 – «MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA»

CONSIDÉRANT QUE la municipalité, par le biais de son mandataire, Me Claude Gagnon, notaire, a déposé en avril dernier une demande d'autorisation à la Commission visant l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, l'aliénation et le lotissement des lots suivants : 3 656 044 (Saint-Pascal), 4 007 133, 4 596 728, 4 007 131 et 4 006 962 (Kamouraska) ; **CONSIDÉRANT QUE** cette demande fait suite au non-respect de la réglementation du taux de THM (trihalométhane) présent dans l'eau potable (taux variant entre 300 et 400 particules dont la norme acceptée se situe à 80) ; **CONSIDÉRANT QUE** le Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi que le Département de Santé communautaire (secteur Rimouski) pressent la municipalité depuis plusieurs années à se conformer à la réglementation en vigueur ; **CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a déposé dernièrement une demande d'aide financière au Programme FEPTU afin de réaliser ses travaux de mise aux normes de l'eau potable et que le pourcentage d'aide financière se situe à 83 % donc très intéressant pour une municipalité de petite taille comme la nôtre ; **CONSIDÉRANT QUE** cette aide financière prévue implique que les travaux du projet devront être réalisés durant l'année 2017 ; **CONSIDÉRANT QUE** l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole est

d'autant plus importante puisque d'autres étapes sont à venir en application de tous les délais que le procédurier légal exige afin de pouvoir débiter les travaux au printemps 2017 ou à l'été (ce qui n'est pas idéal vu l'achalandage touristique présent dans la municipalité) ; **IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska dépose une demande de préséance à la Commission de protection du territoire agricole afin que l'étude du dossier se fasse le plus rapidement possible (voire même de façon urgente) visant l'émission du certificat d'autorisation demandé.

DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal sur le site internet de la municipalité ou sur place au bureau municipal.

CORRESPONDANCE POUR OCTOBRE 2016 POUR LECTURE ET DÉPÔT AU CONSEIL

Prendre note que le détail de la correspondance a été remis à chaque membre du conseil. Consultation sur demande au bureau municipal.

RÉSOLUTIONS

DEMANDE D'APPUI FINANCIER DES VOISINS DU KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska renouvelle son appui financier à la campagne des Voisins du Kamouraska pour un montant de : 40.00 \$ applicable à l'année 2017.

DEMANDE DE COMMANDITAIRE POUR LA COURSE AU SECONDAIRE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie financièrement la demande d'aide financière déposée par des jeunes de Kamouraska qui participeront au Grand Défi Pierre Lavoie. Montant versé : 100.00 \$.

DEMANDE DE COMMANDITE – BÉNÉVOLES DU CENTRE D'ANJOU - FÊTE DE NOËL

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie financièrement pour un montant de 50.00\$ l'organisation d'une Fête de Noël pour les bénéficiaires du

Conseil municipal de Kamouraska



Centre D'Anjou.

PARTICIPATION AU SOUPER DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ «NOËL AU CŒUR DU KAMOURASKA»

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska participe au souper de reconnaissance dans le cadre de la 11e Édition de l'activité «Noël au cœur du Kamouraska» qui se tiendra à Saint-Denis-de-la-Bouteillerie le 26 novembre prochain. Cartes offertes à madame Lynda Garon & accompagnateur (trice). Coût : 35,00 \$ x 2 = 70,00 \$.

APPUI FINANCIER – GROUPE PARAMUNDO DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie financièrement la campagne de financement du Groupe Paramundo par l'achat de deux cartes pour un super-bénéfice. Coût : 70.00\$.

APPUI FINANCIER – PROJET «KAMOURASKA BRILLE DE TOUS SES FEUX»

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité appuie financièrement Développement de Kamouraska pour un montant de 350.00\$ dans le cadre du projet «Concours de

décoration – Kamouraska brille de tous ses feux».

EMBAUCHE D'UNE FIRME DE GRAPHISME (PROJET SIGNALISATION)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE selon la recommandation du Comité de signalisation, la municipalité accepte l'embauche de Gigraphe Inc, firme de graphisme, à refaire le logo de la municipalité. Coût estimé : 1 076.17 \$ + taxes.

ENGAGEMENT FINANCIER PROJET PARC-ÉCOLE

CONSIDÉRANT QU'UNE entente sera ratifiée entre la Commission scolaire Kamouraska/Rivière-du-Loup et la municipalité concernant l'aménagement du parc-École ; **IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité versera une somme de 30 000,00 \$ payable sur deux (2) phases applicable au projet du Parc-École conditionnellement à la confirmation de l'octroi d'une subvention par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2017

La directrice générale a remis à chaque membre du conseil le formulaire «Déclaration Des intérêts pécuniaires» qui a été complétée et signée par chacun des membres du conseil en date du 7 novembre 2016. La directrice générale dépose les déclarations complétées, séance tenante.

RENOUVELLEMENT D'ASSURANCE DES IMMEUBLES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2017

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité autorise la directrice générale à procéder au paiement de la prime d'assurance applicable aux immeubles municipaux pour l'année 2017. Coût total : 27 248.00\$ (taxes incluses).

PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de questions.

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE



Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 23 décembre au 2 janvier inclusivement.

Joyeuses fêtes à tous!



JOYEUSES FÊTES

BERNARD GÉNÉREUX DÉPUTÉ

277, RUE LAFONTAINE
RIVIÈRE-DU-LOUP, QUEBEC G5V 1J7

BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA
WWW.BERNARDGENEREUX.CA

1-800-668-1280



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 492-7730

Chronique environnement



AIDE-MÉMOIRE UN TEMPS DES FÊTES ÉCORESPONSABLE

1 RÉDUCTION 2 RÉEMPLOI 3 RECYCLAGE 4 VALORISATION



Donnez du temps
Fabriquez vos cadeaux
Covoiturez



Boutique
d'occasion
ou friperie

Si réutilisables :
Sapin artificiel
Guirlande
Boules de Noël



Emballage en papier
Enveloppe
Boîte de carton
Carte de Noël
Bouteille de vin
Verre de plastique
Bouchon de bière
Canette
Papier de soie



Résidus de cuisine
Restes de table
Marc de café et filtre
Oeufs et coquilles
Pain, pâte
Essuie-tout souillé
Nappe en papier souillée
Bouchon de liège



Déchets :

- Ustensiles en plastique
- Boules de Noël cassées
- Décorations de Noël défraîchies
- Choux, rubans, papier d'emballage métallique

TRUCS ET ASTUCES

- Certaines municipalités offrent des collectes de sapins de Noël en janvier, consultez votre calendrier de collecte.
- Les emballages en papier métallique ne sont pas recyclables, privilégiez ceux en papier seulement.
- Réutilisez les choux et rubans, ils ne sont pas recyclables.
- Utilisez de la vaisselle réutilisable plutôt que jetable, des nappes en tissu plutôt qu'en papier.
- Offrez des activités culturelles en cadeau, c'est un beau geste pour le développement durable.
- Offrez vos restants de buffet à un organisme de charité près de chez vous.



Divers



Marché populaire d'hiver

LE 10 DÉCEMBRE 2016
AU CENTRE D'ART DE KAMOURASKA

DE 10H À 18H

Le 10 décembre 2016 de 10h à 18h se tiendra au Centre d'Art de Kamouraska le Marché populaire d'hiver. Il s'agit d'un marché chaleureux, qui se distingue par les propositions de 37 exposants, qui ont été sélectionnés pour leurs produits originaux, éthiques et de qualité. C'est l'endroit idéal pour faire votre magasinage de cadeaux des fêtes. Un seul endroit, une seule journée !

De plus, chaque enfant qui arrivera au grand château du Centre d'Art recevra une feuille de route qui comprend différentes épreuves... La troupe Cent Mille Lieux leur proposera un parcours d'animations théâtrales qui les amènera à découvrir différents personnages.

Vous êtes les bienvenus à cet événement festif et communautaire. Venez boire un chocolat chaud, un café alcoolisé ou une tisane en notre compagnie et célébrons ensemble l'arrivée du temps des fêtes !

SURPRENEZ VOS PROCHES !

Offrez de l'aide domestique et bien plus!

Services Kam-Aide inc. est une solution simple et rassurante !

CHÈQUE CADEAU DISPONIBLE, CONTACTEZ-NOUS AU 418-856-5636



Services offerts:

- Entretien ménager
- Grand ménage
- Préparation de repas
- Lessive et repassage
- Accompagnement pour les

commissions

- Présence/surveillance
- Lavage de fenêtres extérieures
- Vente de mets préparés congelés
- Bientôt, service d'assistance de soins personnels

Centre

CHIROPRATIQUE

Kamouraska



D^{re} Édith Lebel - D^{re} Judith Lilley

Chiropraticiennes

179 route 230 Ouest, La Pocatière | 418 856-4120

MEMBRES DE L'ORDRE DES CHIROPRA TI CI EN S DU QUÉBEC

IGA Saint-Pascal



400, Chapleau
Saint-Pascal (QC)
G0L 3Y0

tél. : (418) 492-2902

télé. : (418) 492-7566

courriel : iga08595andre.tanguay@sobeys.com

André Tanguay
Propriétaire

Chronique sécurité

Chacun est responsable de sa sécurité et de celle de ses proches

L'hiver débute et apporte avec lui sa météo parfois menaçante. Advenant une situation d'urgence, il est important d'avoir sous la main une trousse d'urgence permettant à votre famille de subvenir aux besoins essentiels, en attendant les secours. De plus, si la situation exige une évacuation du domicile, il sera possible de l'emporter. La trousse doit contenir suffisamment de matériel, de nourriture et d'eau pour subsister pendant les 72 premières heures d'un sinistre.

Des trousse déjà préemballées existent, mais il est possible également de les préparer soi-même. Dans un sac à dos, un bac ou un grand sac en toile, on doit compter les articles suivants :

- Eau potable : deux litres par personne par jour, pour au moins trois jours
- Nourriture non périssable : pour au moins trois jours
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles et piles de rechange
- Lampe de poche et piles de rechange
- Trousse de premiers soins : bandages adhésifs, compresses de gaze stérile, ciseaux, pince à épiler, épingles, antiseptiques, analgésiques
- Sifflet : pour pouvoir signaler sa présence
- Chandelles avec briquet et/ou allumettes
- Couteau de poche multifonctionnel



Articles à emporter en cas d'évacuation :

- Articles pour l'hygiène : brosses à dents, serviettes, savon, papier hygiénique, sacs à ordures en plastique
- Couvertures
- Argent comptant et monnaie
- Jeu de clés pour la voiture et la maison
- Besoins particuliers de la famille : médicaments, équipement médical, nourriture spéciale...
- Photocopies de papiers personnels importants : pièces d'identité, polices d'assurance, ordonnances pour les médicaments, plan de sécurité et liste des personnes à joindre en cas d'urgence
- Bébés : lait maternisé, couches jetables, biberons...
- Animaux domestiques : nourriture, laisse...

Placer la trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifier son contenu annuellement. Remplacer les piles et réserves d'eau au besoin.

L'application « Soyez prêt »

Qu'il s'agisse d'un incendie résidentiel, d'une panne d'électricité ou de toute autre situation d'urgence, l'application « Soyez prêt » de la Croix-Rouge canadienne donne aux utilisateurs un accès immédiat à des renseignements qui leur permettent de se préparer à diverses situations d'urgence et de prendre les mesures qui s'imposent en cas de catastrophe.



Bon hiver, en toute sécurité! Valérie Dumont pour le Comité municipal de sécurité civile

Construction Yves Gosselin
Entrepreneur général
Construction - rénovation

9, Route Lauzier
Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Tél.: (418) 492-3492
(418) 714-5736

Résidentiel
et commercial

R.B.Q.: 8318-2667-51

Ramonage de cheminées
Frédéric Pilote

Cell. : 418 894-8608
Bur. : 418 860-2100
ramonage.fp@hotmail.com

Ramonage / Inspection
Installation / Réparation
Déneigement de toitures
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0

Agenda

Décembre 2016

2 décembre	Souper spaghetti pour le parc école	Centre communautaire	418 492-6523 poste 3
5 décembre, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
6 décembre	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
6 décembre	Viactive: 13h30-15h30	Centre communautaire	
10 décembre	Marché populaire d'hiver—10h à 18h	Centre d'art	418 492-9458
13 décembre	Viactive: 13h30-15h30	Centre communautaire	
13 décembre	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
16 décembre	Dîner de Noël du comité d'entraide	Centre communautaire	418 492-2140
16 décembre	Spectacle de Claire Pelletier	Église de Kamouraska	418 492-9458
16 décembre	FIN du concours de décoration de Noël		418 492-6523 poste 3
17 décembre	Rassemblement populaire extérieur	Centre d'art	418 492-6523 poste 3
20 décembre	Collecte des matières recyclables et organiques		418 492-6523 poste 1
20 décembre	Dîner des 50 ans et plus à 12h00	Centre communautaire	492-2984 ou 492-5362
25 décembre	Joyeux Noël à tous!		
13 décembre	Viactive: 13h30-15h30	Centre communautaire	
27 décembre	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1

Janvier 2017

1 janvier	Bonne année! Bonheur et santé!		
3 janvier	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
3 janvier	Viactive: 13h30-15h30	Centre communautaire	
9 janvier, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
10 janvier	Viactive: 13h30-15h30	Centre communautaire	
13 janvier, 19h00	Sortie raquette au clair de lune!	Coin route Lauzier et rang du cap	418 492-6523 poste 3
15 janvier	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
17 janvier	Collecte des matières recyclables et des ordures		418 492-6523 poste 1
17 janvier	Dîner des 50 ans et plus à 12h00	Centre communautaire	492-2984 ou 492-5362
23 janvier	Rencontre du CCU		418 492-6523 poste 2
24 janvier	Viactive: 13h30-15h30	Centre communautaire	
27 janvier	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
29 janvier	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
31 janvier	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
31 janvier	Viactive: 13h30-15h30	Centre communautaire	

Quai des Bulles
Savonnerie artisanale



KAMOURASKA
ATELIER ET BOUTIQUE
66, AVENUE MOREL
418 492-9673
OUVERT À L'ANNÉE 7/7

QUAIDEBULLES.CA

Boulangerie Niemand



Horaire Automne 2016
Ouvert du jeudi au dimanche
jusqu'au 30 octobre
entre 8h00 et 18h00

Ouvert lundi le 10 octobre,
à l'Action de Grâce

82, avenue Morel, Kamouraska 418 492-1236

CHOCOLATERIE
★ La Fée ★
Gourmande



KAMOURASKA



Chocolaterie



Auberge

La Fée Gourmande
167, avenue Morel, Kamouraska
418 492-3030
www.lafeegourmande.ca

Chocolats fins
Caramels et tartinades
Confiseries et nougats
Desserts
Glaces et sorbets
Cafés, thés, chocolat chaud

Quatre unités d'hébergement dans une maison québécoise construite en 1850.

Concept « Couette et Chocolats » qui inclut un petit-déjeuner fruité et chocolaté.



POISSONNERIE
Lauzier

POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL
57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone : 418 492-7988 Fax : 418 492-9225

Livraison partout au Québec
www.poissonnerielauzier.com